



PROGRAMME ECOLO BERNISSART EN DÉTAIL - OCTOBRE 2024

Bernissart, Blaton, Harchies, Pommeroeul et Ville-Pommeroeul : **nous voulons être les élus et les élus de tout le monde !**

Réfléchir plus loin que le bout de notre nez, être visionnaires, trouver des solutions plutôt que des excuses et construire des ponts nous semble essentiel ! Nous en avons fait notre force lors de notre mandat entre 2018 et 2024 ; nous voulons en faire une priorité pour l'avenir.

À vous, citoyen.nes : continuons à échanger et à partager nos points de vue.

Aux autres groupes politiques, voici nos idées ; discutons-en pour faire évoluer notre commune.

Nous pensons que **la commune doit donner l'exemple** dans toute une série de domaines, aussi bien en termes de gestion des espaces publics qu'au niveau environnemental ou énergétique ou encore concernant la gestion du personnel et la participation citoyenne. Aujourd'hui, il est temps que **la commune de Bernissart s'inscrive dans le futur** en modifiant progressivement certaines façons de faire : qu'il s'agisse de la transition énergétique, des adaptations incontournables liées aux

dérèglements climatiques ou des changements de société en général (via la digitalisation ou l'intelligence artificielle notamment). Pour Ecolo, il est urgent de se projeter et de regarder demain en agissant aujourd'hui.

Grâce à l'expérience emmagasinée pendant les 6 ans de majorité avec notre partenaire politique, nous avons énormément appris. Que ce soit par rapport à la gestion d'une commune ou du personnel communal, aux législations, aux trajets administratifs des projets, **notre groupe a acquis des connaissances. Cela nous rend plus forts pour que nos idées puissent se réaliser un jour.** Néanmoins, nous avons besoin des citoyennes et des citoyens pour vérifier la pertinence de certaines de nos idées issues, entre autres, de discussions avec vous. Nous comptons mieux informer et dialoguer dès le début des grands projets mais également parfois des petits.

Chez Ecolo, nous ne sommes pas naïfs, juste un peu utopistes. Dans ce programme articulé en 10 projets, à côté de propositions très concrètes qui pourraient « facilement » être mises en œuvre, vous en lirez de plus ambitieuses, nécessitant l'implication d'autres acteurs, locaux, régionaux voire du niveau fédéral.

Avec ce document d'une grosse trentaine de pages, nous voulons continuer à rêver d'une commune où des projets ambitieux sont entrepris, au sein de laquelle il fait bon vivre et où tout le monde a sa place.

Concret et rêve donc, pour s'ancrer dans la réalité aujourd'hui et pour être ambitieux pour demain !

Nous sommes à votre disposition pour en discuter avec vous.

Les candidates et candidats d'Ecolo Bernissart - Liste 1

N.B. : nous nous rendons bien compte que peu de personnes liront tout ce qui suit, mais n'hésitez pas à aller jeter un œil sur LA matière qui vous intéresse. Et posez-nous des questions si ce n'est pas clair ;-)

[Nous contacter ? Envie de nous rejoindre ? Une idée ou un coup de gueule à partager ?](#)

Pour nous joindre, vous avez l'embarras du choix :

Par téléphone : 0476/60.69.80 (Maud Wattiez)

Par mail : info@bernissart.ecolo.be

Via notre page Facebook Ecolo Bernissart : écrivez-nous un message ou laissez-nous un commentaire.

Via notre compte Instagram [ecolo.bernissart](https://www.instagram.com/ecolo.bernissart)

Toutes les infos sur notre site : <https://bernissart.ecolo.be>

Table des matières (clicable)

PROJET N°1 : Rendre l'administration communale plus proche de la population par une gestion transparente et par une communication efficace.....	5
1. Nous mettrons tout en place pour que les services de base soient assurés en les planifiant.....	5
2. L'administration communale sera plus proche de l'ensemble de la population grâce à une gestion plus transparente.....	6
3. Pour informer, les moyens de communication et les contenus diffusés évoluent sans cesse et rapidement. Il est maintenant impératif que les autorités communales s'emparent de cette matière et en fassent une priorité.....	7
4. Nous améliorerons la bonne gestion de la commune en étant créatifs.....	8
PROJET N°2 : Penser au bien-être de chacun.e et des animaux en protégeant l'environnement et en améliorant le cadre de vie.....	9
1. Une commune propre participe à créer un cadre de vie agréable et de qualité pour l'ensemble de la population tout en protégeant l'environnement. Aujourd'hui, la propreté à Bernissart doit s'améliorer.....	9
2. Conscients de la perte de biodiversité mondiale, nous plaçons pour une commune qui agit en faveur de la préservation et de la restauration des espaces naturels et en faveur du développement de la biodiversité sur son territoire.....	11
3. Ensemble, nous devons protéger notre commune et construire un futur résilient, en nous adaptant aux dérèglements climatiques.....	13
4. Toutes et tous, nous attachons une importance croissante au bien-être animal (BEA).....	13
5. Mieux appréhender l'environnement en y étant sensibilisé et en se formant nous semble essentiel.....	14
PROJET N°3 : Dynamiser l'attractivité de Bernissart, commune où il fait bon vivre et destination touristique.....	15
1. Faisons de Bernissart une destination touristique incontournable de la Wallonie picarde, tant grâce à ses musées, qu'à son environnement et à son patrimoine.....	15
2. Pour augmenter le sentiment de sécurité au sein de nos villages, rien de tel que de renforcer la convivialité dans les quartiers et de sensibiliser au "vivre ensemble".....	16
3. Entre folklore local et festivités communales, profitons des événements pour (re)découvrir nos traditions et pour nous retrouver.....	17
PROJET N°4 : Inciter les citoyennes et les citoyens à s'exprimer et à participer à l'évolution de la commune.....	18
1. Pour prendre part à la vie communale, il est important de se sentir inclus.e dans l'entité.....	18
2. Nous voulons revitaliser la démocratie et soutenir la participation citoyenne à la bonne gouvernance de la commune.....	18
3. Nous continuerons de proposer un budget participatif.....	19
4. Comme lieu de rencontre entre les citoyen.nes et les élu.es, le conseil communal doit être mis en évidence et entouré d'une communication variée et didactique, avant et après sa tenue.	19
PROJET N°5 : Agir pour notre avenir en réduisant les coûts énergétiques, en améliorant et en sécurisant la mobilité.....	20
1. Diminuer notre empreinte énergétique est accessible à tous, moyennant certains ajustements de comportements dans notre quotidien. En plus d'être salubre pour la planète et pour nos enfants, cette action permet d'adopter un mode de vie bénéfique en termes d'économie, de santé et de solidarité. Comme toute nouvelle habitude ; il faut s'y tenir mais le résultat après coup est concluant et très satisfaisant.....	20

2. Afin de faciliter les choix de mobilité en fonction des besoins de chacun.e, le réseau doit être fluide, performant et incluant tous les usagers. Pour cela, il est urgent d'en établir le plan et d'en avoir une vision.....	21
PROJET N°6 : Faciliter une meilleure alimentation, accessible et bénéfique pour la santé et porter une attention à l'agriculture locale.....	24
1. La cuisine communale fournit quotidiennement plusieurs centaines de repas à destination des enfants des écoles communales et distribués par le CPAS. De temps en temps, elle prépare aussi des sandwiches, zakouskis ou en-cas à l'occasion d'événements organisés par la commune. Toutes ces préparations culinaires doivent être l'occasion pour la commune d'être exemplaire en matière d'alimentation.....	24
2. À toutes les étapes de l'alimentation (culture, achat, préparation, consommation, conservation), il est important d'évoluer vers de meilleures pratiques, en pensant à la santé mais aussi au portefeuille de chacun.e. Que l'ensemble de la population puisse avoir accès à une meilleure alimentation, c'est un défi à relever !.....	25
3. Les femmes et hommes qui cultivent la terre sont très souvent des personnes qui connaissent bien leur territoire. Sillonnant la campagne, les agriculteurs sont d'excellents relais d'informations aussi variées qu'utiles, notamment concernant les conséquences locales du dérèglement climatique. Il est grand temps que la commune aille à leur rencontre et leur propose de collaborer.....	25
PROJET N°7 : S'impliquer dans le maintien et dans le développement du commerce local et de l'emploi.....	27
1. Nous soutiendrons les femmes et les hommes commerçants, artisans, indépendants et producteurs locaux (actuels et futurs).....	27
2. Nous inciterons la création d'emplois locaux.....	28
3. La commune visera à acheter local et éthique.....	28
PROJET N°8 : Encourager TOUTES les associations et initiatives.....	29
1. Visibiliser et promouvoir l'offre et les activités associatives locales, c'est essentiel !.....	29
2. De façon équitable, proposer une aide logistique et administrative aux associations, c'est encore mieux !.....	29
PROJET N°9 : Développer une commune amie des enfants et des jeunes, en offrant aux familles un cadre scolaire, culturel et sportif de qualité.....	30
1. La scolarité de nos enfants doit être une priorité, tout comme le cadre dans lequel ils évoluent quotidiennement.....	30
2. Devenir parents est une fabuleuse aventure ! Donner du souffle et des ressources aux (jeunes) parents au fil de cette vie à plusieurs, pour Ecolo, c'est aussi un rôle que doit tenir la commune.....	32
3. En plus d'être bon pour la santé, le sport constitue un vecteur d'émancipation individuelle, d'éducation et de socialisation. Il favorise la cohésion sociale et le vivre ensemble à l'échelle communale. Avec ses infrastructures, ses clubs et événements, le sport doit rayonner.....	33
4. La culture et l'art ont leur place dans la dynamisation de nos villages et dans la réappropriation de l'espace public par les habitant.es.....	34
PROJET N°10 : Renforcer la solidarité pour ne laisser personne sur le côté.....	36
1. Pour Ecolo, il est primordial d'améliorer le quotidien et le bien-être de chacun.e en renforçant l'entraide et la solidarité, socle d'une société pacifique.....	36
5. Quand les soucis frappent à la porte, la commune doit être l'une des structures qui apporte une part des solutions.....	39

PROJET N°1 : Rendre l'administration communale plus proche de la population par une gestion transparente et par une communication efficace

Changer fondamentalement la manière de faire de la politique est au cœur des préoccupations d'Ecolo. Notamment en considérant les habitants comme les premiers concernés par les sujets qui touchent leur quartier et donc en droit de **disposer de toutes les informations et de la garantie d'une gestion communale transparente, notamment grâce à une communication efficace.**

1. Nous mettrons tout en place pour que les **services de base soient assurés en les planifiant.**

COMMENT ?

- Nous veillerons à un service de qualité, à l'amélioration du suivi des demandes des habitants afin que chacun obtienne un délai précis en cas d'intervention.
- Dans tout projet, nous réfléchirons à l'impact sur le futur de toutes les décisions prises (en terme environnemental ou énergétique mais aussi de gestion pour ne plus avoir des projets qu'on ne sait pas entretenir).
- Nous devons planifier l'entretien du réseau d'égouttage afin d'éviter les inondations de voirie.
- Obtenir une information ou introduire une demande d'intervention auprès des services communaux doit être simple, rapide et efficace. Nous améliorerons les outils et services permettant de faciliter les demandes auprès de la commune (centralisation des demandes reçues par téléphone, courrier, rencontre physique, mail, via un guichet électronique ; application type FixMyStreet, etc.)
- Nous équiperons les services administratifs de programmes informatiques qui facilitent et accélèrent les tâches récurrentes (en collaborant avec iMio, intercommunale spécialisée en solutions organisationnelles et en produits et services informatiques pour les pouvoirs locaux de Wallonie).
- Nous faciliterons les démarches administratives par internet pour télécharger des documents administratifs, pour communiquer directement avec le bon service via un formulaire, pour faire des propositions ou pour signaler quelque chose qui dysfonctionne.
- Nous aurons aussi comme préoccupation constante de lutter contre la fracture numérique en veillant à ce que ces outils soient accessibles à tous, même en situation de handicap, auquel le personnel communal sera formé. Nous maintiendrons la possibilité d'un contact téléphonique direct et de rencontre en présentiel au besoin.
- Les services d'espace public numérique (au sein de la bibliothèque de Blaton) et de formation à l'accès numérique doivent être promus et amplifiés en étant délocalisés.

2. L'administration communale sera **plus proche** de l'ensemble de la population **grâce à une gestion plus transparente**.

COMMENT ?

- Nous veillerons à la transparence, tant dans les décisions que dans la mise à disposition facile de documents ou de procès verbaux.
- Nous continuons de plaider qu'une citoyenne = une citoyenne et un citoyen = un citoyen.
- Nous vulgariserons une série de décisions prises par les élus. Nous n'hésiterons pas à expliquer certains choix (et donc à les assumer), au vu du contexte général et des coûts engagés par exemple. Par exemple, des informations relatives à la gestion financière de la commune seront systématiquement mises à disposition de la population. Vulgarisées et partagées de façon didactique, nous serons attentifs à ce que ces informations soient compréhensibles par le plus grand nombre.
- Nous engagerons des moyens humains et techniques afin de contribuer à une information transparente et efficace.
- Nous rappellerons régulièrement certains processus administratifs pour encourager les citoyen.nes à s'emparer de leurs droits.
- Nous planifierons certains projets, de manière concertée et transparente avec la population. Dans la mesure du possible, nous partagerons un rétroplanning afin que la population connaisse les échéances.
- Nous mettrons en place des règles identiques, claires, contrôlables pour chaque citoyen.ne, applicables à tous les habitants de la commune, au personnel communal et au élu.es. Par exemple, nous mettrons en place des règles d'utilisation toujours plus claires pour la location/l'utilisation des maisons de village et des salles communales, du taxi social, du service des ALE, etc.
- Nous responsabiliserons chaque service communal dans la co-élaboration du budget.
- Nous serons attentifs à la répartition des villages de l'entité dans les projets ainsi qu'au niveau des services communaux.
- Nous mettrons à jour une liste exhaustive de tous les bâtiments communaux et une évaluation de l'état général de chacun d'eux. Nous calculerons ce que chaque bâtiment coûte à la commune et donc à tout le monde. Nous rentabiliserons les investissements immobiliers communaux datant d'hier ou d'aujourd'hui. Si certains sont sous-utilisés et/ou représentent des coûts importants, la commune doit concentrer des activités sur un seul site ou vendre certains édifices qui n'ont plus d'usage.
- Nous continuerons de plaider pour les habitants qui sont en droit d'attendre des mandataires présents au quotidien, proches des citoyens et impliqués dans leurs fonctions communales.
- Nous ferons de la gouvernance notre cheval de bataille. Compétence qui dépend directement du bourgmestre, point essentiel de gestion d'une commune mais peu visible pour le grand public, il s'agit du cadre dans lequel est gérée une commune. À Bernissart, nous voulons insuffler de nouvelles manières de gérer les dossiers, de répartir les tâches et de les évaluer. C'est un travail complexe qui demande du temps et qui doit se faire en étroite collaboration avec la Direction générale de la commune. Cette stratégie invite aussi la commune à se doter de procédures et

d'indicateurs afin de corriger éventuellement l'organisation interne du travail. Les compétences pourront être mieux définies, mieux réparties et les services essentiels auront, chaque fois, un back-up. Cela permettra de recruter de nouveaux profils pour de nouvelles politiques. Nous nous pencherons également sur la révision des Statuts du personnel, ainsi que du Règlement de travail.

- Nous explorerons la possibilité de constituer un registre de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les autorités publiques. Ce registre inclut une description de l'IA en question et la manière dont elle est utilisée par les autorités.

3. Pour informer, les moyens de communication et les contenus diffusés évoluent sans cesse et rapidement. Il est maintenant impératif que les autorités communales s'emparent de cette matière et en fassent une priorité.

À l'heure du digital, il est essentiel de franchir le cap et ce, d'un pas décidé. C'est à la commune de mettre les moyens pour fluidifier les informations du quotidien et d'aider tout un chacun à pouvoir apprendre, comprendre et interagir en étant accessible, simple, rapide et efficace.

COMMENT ?

- Nous moderniserons les modes de communication de l'administration en préservant le cadre humain existant.

- Nous mettrons en place un service de communication transversal au sein de l'administration.

- Grâce à une newsletter, au site internet mis régulièrement à jour et à une page Facebook propre à l'administration, des informations claires et variées seront mises en évidence et partagées. (En effet, nous créerons enfin une page Facebook officielle pour la commune de Bernissart et nous examinerons la possibilité d'ouvrir un compte youtube et instagram).

- Nous définirons la politique de modération des médias sociaux de la commune et nous la ferons connaître aux usagers. Nous formerons le personnel aux stratégies de modération des médias sociaux.

- Nous ouvrirons le bulletin communal à un plus large éventail d'événements locaux portés par l'ensemble des groupes politiques, des associations, des citoyen.nes, afin qu'il puisse mieux mettre en valeur les dynamiques et les acteurs du territoire (dans différents domaines : commercial, sportif, culturel, associatif, etc.)

- Nous sommes fier.es de l'installation et de l'utilisation régulière des panneaux d'affichage libre qui favorisent l'annonce d'événements variés et ce, dans les 5 villages de l'entité. Nous en installerons d'autres.

- Un agenda des événements locaux en ligne, mis à jour de façon collaborative sera un autre atout. Il permettra, en un seul coup d'œil, de disposer des dates des conseils communaux ou des réunions informatives notamment.

- Nous organiserons dans les quartiers concernés des réunions d'information lors de travaux d'envergure.

4. Nous améliorerons la bonne gestion de la commune en étant créatifs.

COMMENT ?

- Nous entrerons en contact avec les communes aux environs pour réfléchir ensemble, pour discuter de thématiques transversales, pour mutualiser des ressources, pour faire des achats groupés, pour échanger des services, pour partager des bâtiments, etc.
- Notre commune favorisera la mise en place de groupements d'achats à destination des citoyen.nes, entreprises et associations mais aussi pour ses propres achats et ceux des entités qui en dépendent (CPAS, écoles, etc.) : énergie, matériel scolaire ou de bureau, produits d'entretien, etc.
- Nous mettrons en place une cartographie des ressources publiques sous-utilisées (véhicules communaux hors des heures de service et pendant les weekends, salles communales, locaux utilisés partiellement, etc.) afin de les mettre à disposition des entrepreneurs, d'associations ou des citoyens.
- Nous serons actifs au sein des différentes intercommunales et attentifs à leurs actions afin de profiter des nombreux services qu'elles rendent.

PROJET N°2 : Penser au bien-être de chacun.e et des animaux en protégeant l'environnement et en améliorant le cadre de vie

Nous avons évidemment un rôle majeur à jouer en matière de protection de l'environnement, des animaux et de la biodiversité sur le territoire de l'entité de Bernissart. Nous voulons aussi faire de la propreté publique une de nos priorités.

Car plus notre cadre de vie sera agréable, mieux nous nous sentirons.

1. Une commune propre participe à créer un cadre de vie agréable et de qualité pour l'ensemble de la population tout en protégeant l'environnement. Aujourd'hui, la propreté à Bernissart doit s'améliorer.

COMMENT ?

- En collaborant avec les différents acteurs du territoire, nous améliorerons la propreté de la commune (rues, trottoirs, espaces verts, etc.) en y consacrant plus de moyens financiers et humains, en accentuant la lutte contre les dépôts sauvages et incivilités ainsi qu'en mettant en place des actions de prévention et de nettoyage notamment dans le cadre du projet « Wallonie plus propre ».
- Nous augmenterons le nombre de fonctionnaires constatateurs/trices et sanctionneurs/trices afin d'augmenter le travail de prévention... et de sanction en matière de délinquance environnementale. Nous faciliterons le contact entre la population et ces fonctionnaires (par exemple en proposant sur le site de la commune un formulaire de contact ou via une appli de type FixMyStreet) pour les incivilités qui nécessitent un suivi rapide des services communaux (comme les dépôts sauvages).
- Nous repenserons l'usage des caméras de surveillance aux endroits problématiques récurrents.
- Nous encouragerons l'usage de matériel réutilisable, notamment les gobelets, auprès des associations en prêtant (avec convention) le matériel disponible au niveau communal.
- Nous ferons de l'administration et de l'ensemble des services communaux un exemple en termes de tri et de réduction des déchets.
- En collaboration avec l'intercommunale IPALLE et avec leurs ambassadeurs et/ou via les formations qu'ils proposent, nous continuerons à encourager les particuliers à composter leurs déchets organiques 1°) à domicile ; 2°) via une prime pour l'achat d'un composteur ; 3°) en installant des composts collectifs dans différents endroits accessibles au public comme l'administration communale et dans les écoles ; 4°) via les points d'apport volontaire déjà installés dans la commune.
- Nous mènerons, en partenariat avec IPALLE, des actions de prévention des déchets et de sensibilisation à l'éco-consommation dans les écoles, les magasins et les lieux publics communaux (réduction des déchets, compostage à domicile, composts collectifs gérés par la commune ou par des citoyens, poules dans les ménages ou poulailler collectif, etc.)
- Nous continuerons à défendre un système de ramassage des déchets le moins cher possible pour les citoyen.nes et respectueux de l'environnement en travaillant main dans la main avec IPALLE. Nous ne cesserons de rappeler que le meilleur déchet (et le moins cher à gérer) est celui

qui n'est pas produit. Nous mettrons à disposition de plus petits sacs poubelle pour les déchets résiduels.

- Nous organiserons une campagne d'affichage choc pour sensibiliser et rappeler les amendes en cas d'incivilités.

- Nous soumettrons un projet « Bernissart zéro déchet » afin de proposer des alternatives à l'administration communale et aux habitant.es (promotion des contenants réutilisables, valorisation des commerçants locaux, « repair café », formation au « do it yourself », etc.) pour réduire la production de déchets et pour économiser les ressources naturelles en favorisant les circuits courts, l'emploi et le lien social à l'échelon local.

- Nous encouragerons les commercant.es qui veillent à la diminution des déchets (contenants acceptés, diminution des emballages, emballages consignés ou recyclables, etc.)

- Nous mettrons en place un Plan local de Propreté qui permet de coordonner les actions concrètes visant à améliorer la propreté publique ainsi que d'obtenir des subsides pour la mise en place des actions. Celui-ci permettra de continuer le travail entamé sur l'inventaire des poubelles publiques (en étant vigilants à leur taille et aux ouvertures afin notamment qu'elles ne soient pas utilisées comme poubelles privées) et des zones prioritaires où du matériel supplémentaire est nécessaire. Nous mènerons aussi une réflexion afin de limiter les incivilités et d'augmenter le sentiment de sécurité. En collaborant avec tous les acteurs, nous identifierons les points noirs concernant la propreté dans la commune et mettrons au point un plan pour y remédier.

- Nous saisisons les opportunités de subsides, d'aide matérielle et/ou en matière de communication.

- Nous prévoyons des poubelles publiques sélectives lors des grands rassemblements de personnes (concerts, fêtes publiques, marchés) et nous y privilégierons des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables, afin d'être exemplaires.

- Nous accentuerons la collaboration entre l'administration communale et la police locale en ce qui concerne la propreté publique et la lutte contre les incivilités.

- Nous encouragerons les ambassadeurs/-drices de la propreté (inscrit.es via bewapp.be), nous soutiendrons activement leurs actions et leur proposerons d'être les principaux utilisateurs de l'application FixMyStreet.

- Nous rêvons d'acquérir une machine de tri mobile afin d'inciter à recycler plus et mieux les canettes. Elle récompenserait le trieur pour son geste grâce à l'édition d'un bon d'achat dans les commerces de l'entité. Cf. lemontri.fr.

- Nous proposerons, indiquerons voire installerons des toilettes publiques à différents endroits de l'entité. Les toilettes des espaces communaux et touristiques seront ouvertes aux citoyen.nes. Nous inviterons le secteur de l'Horeca à mettre gratuitement ses toilettes à disposition de celles et ceux qui en font la demande.

- Nous mettrons à disposition des sacs à crottes aux alentours de lieux de balades canines. Un rouleau de sacs sera offert à toute personne venant faire la demande d'un permis de détention d'un chien.

- Nous établirons des contacts pérennes avec des ressourceries locales comme le Carré à Ath ou La Poudrière à Péruwelz afin que certains encombrants collectés aient une deuxième vie.

2. Conscients de la perte de biodiversité mondiale, nous plaillons pour une commune qui agit en faveur de la **préservation et de la restauration des espaces naturels et en faveur du développement de la biodiversité** sur son territoire.

COMMENT ?

- Nous entretiendrons certains espaces communaux de façon différenciée, afin de limiter l'impact humain sur la nature, tout en étant attentifs à l'accessibilité et à la sécurité de certains endroits.

- Les espaces verts favoriseront les plantes locales et vivaces. Nous organiserons des actions de plantation de bulbes indigènes afin de fleurir durablement notre commune.

- Nous renforcerons l'équipe des ouvriers en charge de l'entretien des espaces verts, nous planifierons leur travail, nous les formerons et nous informerons la population de l'avancement de celui-ci.

- Nous informerons de l'impact pour la biodiversité que représentent les tontes "à ras" des pelouses et des tailles de haies au mauvais moment dans l'année. Nous désignerons des zones de fauchage tardif et des zones de friches. Nous informerons les citoyen.nes sur des alternatives aux pesticides.

- Nous organiserons un concours annuel de fleurissement de façades en mettant un accent sur les variétés de fleurs/plantes locales et vivaces.

- Nous profiterons des nombreuses collaborations avec des partenaires tels que le Parc naturel des plaines de l'Escaut, la Fondation rurale de Wallonie, le département de la Nature et des Forêts, Natagora, les Contrats de rivière, etc., pour co-construire des projets en faveur de la biodiversité et pour disposer, quand cela s'avère utile, d'avis d'experts.

- Nous soutiendrons les initiatives en faveur de la biodiversité menées par des associations et citoyen.nes de façons variées et en fonction des besoins.

- Nous développerons le projet d'éco-pâturage déjà présent dans l'entité en plaçant des ovins, des caprins voire des équins sur des parcelles communales afin d'en limiter l'entretien et l'intervention humaine pour laisser la biodiversité s'épanouir. Nous veillerons à la sensibilisation de la population par rapport à cet entretien différencié et à la présence animale.

- Nous continuerons la végétalisation de nos cinq cimetières en les ornant de quelques plantes/fleurs vivaces, en veillant à ne pas augmenter leur entretien. Nous tenterons d'en faire des lieux labellisés « Cimetière nature ». Nous recyclerons les chrysanthèmes via une association comme Ecocim.

- Nous nous engageons à planter un arbre, lors d'un événement prévu à cet effet, pour chaque nouveau-né de notre commune.

- Si un espace public fait l'objet d'un projet de plantation, nous en informerons les habitant.es du quartier, nous les sensibiliserons au projet. Aussi, une vraie attention sera portée pour que celui-ci soit durable et entretenu en fonction des besoins.

- Nous visibiliserons les aménagements qui font évoluer le paysage en proposant à qui veut de prendre une photo d'un même endroit tous les 4 ou 6 mois afin d'en souligner la transformation progressive.
- Nous organiserons un weekend "jardins ouverts", afin que des particuliers volontaires partagent leur passion de la nature et/ou du jardinage avec les visiteurs.
- Nous veillerons à lutter contre la pollution lumineuse qui entraîne des conséquences sur la biodiversité et nous mènerons une réflexion globale sur l'éclairage public pour établir un plan lumière reprenant prescriptions et recommandations pour l'éclairage public mais aussi privé. Nous recréerons des zones d'obscurité et développerons par conséquent une trame noire sur l'ensemble du territoire (ensemble connecté de réservoirs debiodiversité et de corridors écologiques), ce qui permettrait de préserver des corridors écologiques dans le noir.
- Nous planterons un arboretum le long d'une voirie lente pour souligner la variété des essences de notre région.
- Nous proposerons une opération « un espace vert à adopter » en invitant les habitant.es à s'occuper d'un espace vert public, un bout de trottoir, une parcelle de terre dénuée de toute plantation, etc.
- Nous profiterons de l'appel à projets BiodiverCité pour rencontrer les citoyen.nes de l'entité, pour connaître leurs idées en termes de biodiversité et pour proposer des actions qui répondent, dans la mesure du possible, à leurs attentes.
- Nous encouragerons les citoyen.nes à signer la charte du Réseau Nature de Natagora où ils s'engagent à mettre en place 5 mesures obligatoires et au moins une mesure favorable aux pollinisateurs.
- Au quotidien, dans nos actions et en fonction des contextes, nous nous inspirerons de documents tels que le memorandum de la fédération Canopea.
<https://www.memorandum-canopea.be/memo-communal/>
- Nous n'accorderons plus le droit de chasser sur l'étang communal d'Harchies situé à l'arrière du centre sportif du Préau.
- Le bois d'Imbrechies, situé le long du canal dans l'axe du zoning industriel d'Harchies, fait l'objet de la part du Département Nature et Forêt d'une demande de reconnaissance de cette forêt ancienne pour en faire une réserve naturelle domaniale (RND). L'actuelle majorité communale a remis un avis défavorable à cette procédure de protection de ce bois remarquable. Nous proposerons de changer cet avis pour qu'il soit favorable à cette procédure.
- Nous souhaitons un dialogue constructif avec les autorités communales (et les autres partenaires dont la Région wallonne et Parc naturel des Plaines de l'Escaut) pour améliorer le sauvetage des batraciens :
 - identifier les tronçons de route à inclure dans l'opération de sauvetage, qui devraient idéalement passer de trois actuellement à cinq ;
 - définir la meilleure manière de sécuriser l'intervention des volontaires, en ce compris en mettant à disposition les moyens matériels nécessaires ;
 - sensibiliser les automobilistes et les riverains sur le sujet via les moyens de communication communaux.

3. Ensemble, nous devons protéger notre commune et **construire un futur résilient**, en nous adaptant aux dérèglements climatiques.

COMMENT ?

- Nous mettrons en place un permis de végétaliser les façades, afin d'encourager les citoyen.nes à y avoir recours, pour se prémunir des fortes chaleurs et des périodes de canicule.
- Nous prendrons des contacts utiles pour être conseillés afin de créer des espaces d'activités nautiques et/ou de baignade (encadrés ou pas) dans les différents canaux de notre entité.
- En étroite collaboration avec les deux Contrats de rivière (Haine et Escaut-Lys) présents sur le territoire de la commune (qui ont pour objectif d'organiser la concertation entre les acteurs de l'eau : communes, provinces, service public de Wallonie, mais aussi les acteurs locaux comme les pêcheurs, agriculteurs, associations locales, entreprises, etc.), nous resterons vigilants aux risques d'inondation en dialoguant avec les agriculteurs locaux, en continuant à améliorer le réseau d'égouttage, en débétonisant certains espaces, en curant les fossés qui le nécessitent, en entraînant les avaloirs, etc.
- Nous serons attentifs au maintien et à la création d'îlots de fraîcheur dans chaque village.
- Nous veillerons à éviter l'étalement urbain et à prioriser le bâti dans les centralités de nos villages.
- Afin d'avoir une vue globale pour le développement de la commune en tenant compte des différents aspects tels que la prévention contre les inondations, la mobilité, etc., ; nous mettrons en place en consultant les forces vives de l'entité un schéma de développement communal.

4. Toutes et tous, nous attachons une importance croissante au **bien-être animal (BEA)**.

COMMENT ?

- Nous communiquerons clairement les coordonnées de l'agent.e administrative/-f en charge du BEA au niveau de la commune ainsi que celles du référent au niveau de la police locale.
- Nous signerons une convention avec différentes structures accueillantes pour animaux, en privilégiant la proximité de celle-ci.
- Nous instaurerons une permanence vétérinaire aux prix réduits. Nous proposerons des actes ou des médicaments solidaires via un système d'acte suspendu comme cela existe dans certains établissements Horeca. Concrètement, les pharmacies et les vétérinaires ont une tirelire dans laquelle les gens peuvent arrondir leur note et cet argent est donné à des personnes en difficulté pour que leur animal puisse quand même bénéficier des soins vétérinaires et des médicaments.
- Nous pourrions aussi proposer un service de taxi gratuit pour animaux issus de refuges afin d'aider les personnes âgées ou en difficulté. On sait à quel point le contact avec l'animal fait du bien aux humains, d'autant plus pour ceux qui souffrent de solitude. Ce serait aussi une façon de promouvoir l'adoption en refuge, tout en soulignant la situation de Win-Win pour les animaux de refuge et pour les personnes isolées.
- Nous soutiendrons toute initiative qui aide pour les recherches des animaux perdus, qui prend soin des animaux sauvages en difficulté ou qui recueille les animaux abandonnés.

- Nous explorerons sérieusement les possibilités pour éviter que les chevreuils tombent à l'eau, dans les canaux de l'entité.
- Nous installerons un parc pour chiens qui serait divisé en plusieurs parties en fonction de l'âge (chiots, adultes dans la force de l'âge, papis et mamis), de taille, castré ou pas (ou en chaleur ou pas) ou autre, pour permettre de faire des rencontres de chiens en petits groupes. Ce parc pourra aussi, par la force des choses, être un lieu de socialisation pour les humains même ceux qui n'ont pas de chiens ; on sait les effets positifs de la socialisation et du contact avec l'animal pour la santé mentale des humains et des chiens.
- Nous sensibiliserons la population aux plantes dangereuses pour les animaux (épillets, berce de Caucase, érable sycomore,...)
- Nous informerons sur les dangers que représentent les tondeuses robot pour les hérissons et soutiendrons les personnes qui souhaitent aménager des abris pour les hérissons.
- Nous soutiendrons des associations comme Natagora ou le Parc naturel des plaines de l'Escaut et installerons des zones de nichage pour les hirondelles, rapaces et chauves-souris.
- Nous continuerons à plaider pour une stérilisation efficace des chats errants, via des campagnes d'informations et des incitations financières.
- Nous veillerons à garantir le développement d'une alimentation végétale, en proposant par exemple une alternative végétalienne lors des événements organisés par la commune.

5. Mieux appréhender l'environnement en y étant sensibilisé et en se formant nous semble essentiel.

COMMENT ?

- Nous veillerons à la formation de l'ensemble du personnel ouvrier communal afin qu'il agisse sur le terrain en connaissant quelques éléments relatifs à la protection de la biodiversité.
- Nous informerons la population de quelques gestes simples en faveur de la nature, via des moments (atelier, formation, visite de terrain) dédiés à ce thème. Ex. : qu'est-ce qu'un fauchage tardif ? Comment tailler un arbre fruitier ? Quels sont les oiseaux de mon jardin ?
- Nous sensibiliserons la population à la végétalisation de nos villages, suite à l'interdiction d'utiliser des pesticides.
- Nous favoriserons la création et l'entretien d'espaces verts (sans utilisation de pesticides) dans et aux abords des écoles.
- Nous ferons établir des zones-tampons entre zones agricoles (si elles ne sont pas en bio) et écoles-lieux publics-zones d'habitat.
- Nous proposerons des ateliers "du dehors" aux enfants participant aux plaines communales et nous continuerons d'encourager les écoles de l'entité à former/sensibiliser les générations futures à la sauvegarde de la biodiversité.
- Nous encouragerons les habitant.es à participer à des activités « nature » (ponctuelles ou sur le long terme) de différentes associations comme certains recensements de Natagora, des animations proposées par le CRIE d'Harchies, des chantiers participatifs de plantation, etc.

PROJET N°3 : Dynamiser l'attractivité de Bernissart, commune où il fait bon vivre et destination touristique

À Bernissart, le terreau pour y "vivre bien" et pour attirer les visiteurs est bien là. Reste à y semer d'autres graines pour que germent de plus nombreuses possibilités de rencontres et un accueil touristique renforcé et de proximité. Sans jamais oublier d'arroser...

1. Faisons de Bernissart une **destination touristique** incontournable de la Wallonie picarde, tant grâce à ses musées, qu'à son environnement et à son **patrimoine**.

COMMENT ?

- Nous déploierons une stratégie touristique locale en coordination avec les acteurs locaux et régionaux et lors d'événements récurrents comme les journées du patrimoine.
- Nous veillerons à créer un point tourisme dans les 5 villages de l'entité, dont les gares.
- En collaboration avec le service travaux de la commune, nous veillerons à l'entretien annuel de la signalétique touristique au sein de l'entité.
- Nous continuerons de faire du musée de l'iguanodon un pôle touristique important de l'entité, en veillant à diversifier ses activités, son offre, etc., et en établissant des collaborations avec d'autres espaces touristiques de la région (mise en place d'un pass).
- Nous valoriserons davantage l'intérêt touristique d'autres sites historiques : machine à feu, églises, moulins, chapelles, parc géologique, etc.
- Nous prendrons à bras le corps la mise en valeur des collections du musée de la mine, en commençant par collaborer avec différents acteurs du monde muséal minier, mais aussi touristique.
- Nous poursuivrons la collaboration avec le Cercle géologique du Hainaut, très actif au sein de notre entité et présent avec certaines de ses collections au sein du musée de l'iguanodon.
- Nous élargirons le réseau d'ambassadeurs/drices locaux/les (*greeters*) pour accueillir les touristes et pour leur proposer des activités originales.
- Nous profiterons de l'intérêt touristique de Bernissart pour mettre en avant son terroir, ses métiers de bouche et ses producteurs locaux.
- Nous proposerons de faire connaître les artistes locaux et de soutenir une démarche créative et participative en exposant des œuvres dans les espaces publics, sur base d'une démarche inclusive, concertée et centrée sur les acteurs locaux.
- Nous créerons des espaces d'expression pour les arts urbains en menant des campagnes d'information et de sensibilisation.
- Afin de le rendre plus accessible au public, notamment aux groupes scolaires, nous mettrons en avant via une carte papier et une carte interactive en ligne le patrimoine de l'entité ainsi que son histoire (sans oublier le petit patrimoine bâti), d'une part celui rénové et d'autre part celui existant en l'état, afin de le valoriser dans son ensemble. Nous y joindrons des explications et/ou placerons à différents endroits des panneaux explicatifs.

- Nous continuerons de faire connaître les circuits pédestres et cyclistes au sein de la commune ou la traversant. Nous planifierons leur entretien et développerons le réseau de balades thématiques fléchées accessibles via différents supports (brochure, applications dédiées, etc.), dont l'application Totemus.

2. Pour augmenter le **sentiment de sécurité** au sein de nos villages, rien de tel que de **renforcer la convivialité** dans les quartiers et de sensibiliser au "vivre ensemble".

COMMENT ?

- Nous plaiderons pour qu'un.e agent.e par quartier soit clairement identifié.e et pour que la collaboration avec l'administration communale soit intensifiée. Une réunion sera organisée par quartier tous les ans.

- Tout en étant vigilants à la biodiversité, nous veillerons à un éclairage public réfléchi, qui favorise le sentiment de sécurité, en installant à certains endroits de l'éclairage "à la demande", en fonction de la détection de la présence d'un usager.

- Nous faciliterons des initiatives créatrices de liens et promouvant les alternatives en termes de consommation telles qu'un repair-café, une donnerie en ligne, des jardins partagés, une ressourcerie, un groupe d'achats communs, un système d'échanges local (SEL > échanges de services et de savoir-faire), etc.

- Nous proposerons une journée interscolaire à destination de toutes les écoles de l'entité (communales et libres), afin que les enfants se rencontrent, jouent et partagent des moments communs.

- Nous permettrons aux habitant.es des quartiers de s'organiser pour leurs projets temporaires d'occupation de rue ou d'espaces publics (comme pour la fête des voisins). Nous leur donnerons un soutien logistique. Dans chaque village, nous mettrons en place des weekends avec des rues aux enfants/aux jeux..

- Nous ne laisserons pas les incivilités (tags, voitures mal garées, dépôts clandestins, crottes de chien, vandalisme) impunies et nous privilégierons les travaux d'intérêt général comme sanction.

- Nous inscrirons enfin Bernissart à be alert (<https://www.be-alert.be/fr/quest-ce-que-be-alert>), système d'alerte utilisé par les autorités en cas d'urgence.

- Nous mènerons une véritable politique de prévention par rapport à la consommation excessive d'alcool et d'autres substances lors d'événements se déroulant sur son territoire. Nous conditionnerons la location des salles communales à l'obligation de rendre l'eau gratuite lors des événements qui s'y déroulent.

- Nous insisterons sur l'importance de planifier par la commune et/ou en collaboration avec des partenaires locaux des activités multiculturelles de partage (cuisine du monde, musique, fêtes, etc.)

- Nous soutiendrons les projets de fleurissement des villages et proposerons des partenariats avec des producteurs et productrices locaux.

- Nous équiperons certains espaces verts avec des bancs et des tables de pique-nique.

- Nous associerons les citoyen.nes à une démarche de diagnostic et d'évaluation des problèmes collectifs de sécurité dans les villages via un sondage ou une marche exploratoire par exemple.

Nous définirons ensuite un plan d'action concerté entre les différents acteurs (services communaux, police, habitant.es) et rendrons compte par la suite aux citoyen.nes de l'avancée du travail.

- Nous proposerons qu'il y ait un.e éducateur/trice de rue à différents moments et dans certains endroits de l'entité pour proposer des activités aux enfants et aux jeunes.
- Nous soutiendrons si besoin la création de Partenariats locaux de Prévention (PLP), c'est-à-dire des accords de collaboration entre les citoyens et la police locale au sein de quartiers déterminés afin de favoriser des échanges permanents d'informations.

3. Entre **folklore local et festivités communales**, profitons des événements pour (re)découvrir nos traditions et pour nous retrouver.

Selon nous, une commune rayonne grâce à ses habitants, à leur sentiment d'appartenance à leurs terres et aux histoires véhiculées. Il s'agit de mettre tout cela en valeur afin de donner l'envie à chacun.e de s'y retrouver.

COMMENT ?

- Nous serons attentifs à soutenir les confréries et les groupes de citoyen.nes actifs au niveau du folklore bernissartois dans le cadre de leurs activités et de la célébration de coutumes ancrées.
- Nous susciterons la mémoire collective locale au travers d'activités organisées en collaboration avec différents acteurs locaux.
- Nous veillerons à varier les festivités communales tout en étant vigilants aux dépenses qu'elles engagent. Chaque année, nous en proposerons au moins une dans chaque village de l'entité. Nous serons créatifs en proposant d'autres types de manèges qui fonctionnent grâce à des personnes qui pédalent par exemple.

N.B. : pour nos mesures/idées concernant le sport et la culture, autres vecteurs de convivialité, vous les trouverez dans le projet 9.

PROJET N°4 : Inciter les citoyennes et les citoyens à s'exprimer et à participer à l'évolution de la commune

Durant la mandature écoulée, Ecolo n'a cessé de rappeler l'importance de consulter la population. Nous avons même assumé l'animation de réunions citoyennes, dans différents contextes. Parfois houleuses, souvent constructives, ces rencontres permettent selon nous d'échanger des idées, de comprendre des réalités, de réfléchir ensemble.

Rappelons également qu'Ecolo est à l'initiative de la mise en place des deux premiers budgets participatifs (en 2022 et en 2024) et que nous avons encouragé la mise en place d'un conseil des jeunes et des aînés.

Avec nous, plus que jamais, une habitante = une habitante et un habitant = un habitant. Nous voulons que l'intérêt général guide les décisions de la commune parce que cette dernière constitue le premier point de contact des citoyen.nes avec l'autorité publique et avec le politique.

Après une législature en majorité, notre conviction est renforcée : l'administration communale doit être plus transparente et la population davantage rencontrée et écoutée. Nous proposons de poursuivre la mise en place d'outils qui permettent aux gens de dessiner l'avenir de leur commune.

1. Pour prendre part à la vie communale, il est important de se sentir inclus.e dans l'entité.

COMMENT ?

- Nous proposerons à nouveau l'élaboration d'un kit d'accueil pour les nouveaux habitant.es. Accueillir, informer des services communaux, échanger, rencontrer, etc., nous semblent des démarches essentielles à toute installation dans l'entité voire pour s'y impliquer. Nous organiserons annuellement une réunion des nouveaux habitants et des nouvelles habitantes.
- Pour permettre à chacun.e de se manifester simplement, nous installerons une boîte à idées/commentaires dans chaque village.
- Nous organiserons une fête des voisins dans un village différent chaque année, pour montrer l'exemple et susciter la rencontre.

2. Nous voulons revitaliser la **démocratie et soutenir la **participation citoyenne** à la bonne gouvernance de la commune.**

Rassembler, soutenir, être à l'initiative de rassemblement de citoyen.nes autour d'une thématique ou d'un quartier reste l'une de nos devises. Nous sommes convaincus de l'importance du dialogue et de la "création de ponts" entre les personnes et/ou intervenants.

COMMENT ?

- Aussi souvent que possible, la consultation citoyenne visera à favoriser les décisions au profit du plus grand nombre.
- Nous soutiendrons encore les organes consultatifs de la commune (CLDR - Commission locale de Développement rural ou CCATM – Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité) et suivrons leurs recommandations. Nous veillerons à la bonne promotion autour de l'appel à candidatures pour en être membres, à la tenue de réunions ouvertes à tou.tes de temps en temps et à des rapports réguliers aux conseils communaux.

- Nous proposerons d'autres conseils consultatifs si la nécessité s'en fait sentir (ex. : bien-être animal ou mobilité douce). Ils seront chargés par le conseil communal de rendre des avis à la commune sur demande ou sur initiative. Nous consacrons les moyens adéquats à leur bon fonctionnement et en sollicitant/acceptant leur avis sur les décisions qui les concernent.
- De manière générale, nous mettrons les personnes concernées au cœur des politiques et des initiatives en les rendant expertes de ce qu'elles vivent et nous prendrons en considération les solutions et l'expertise qu'elles proposent. Cela peut prendre la forme d'un conseil consultatif ou de tout autre dispositif qui facilite un rapprochement entre les publics visés, les administrations et les pouvoirs locaux.
- Nous organiserons des rencontres citoyennes régulières dans chaque village de l'entité afin de resserrer les liens sociaux, de collecter les besoins et les projets, de les relayer. Ces réunions se feront en présence des élu.es politiques, de certains membres du personnel communal, des agents de quartier concernés,... En complément à ces rencontres, nous resterons à la disposition de toutes et de tous pour échanger sur les idées et préoccupations particulières.
- Nous mettrons en place une plateforme de consultation citoyenne.
- Nous proposerons la constitution d'une assemblée citoyenne dont les membres seront tirés au sort et à qui l'avis sera demandé dans le cadre des projets communaux.

3. Nous continuerons de proposer un budget participatif.

COMMENT ?

- Persuadé de l'intérêt d'un tel dispositif, Ecolo défendra un budget participatif. En respectant une mise en œuvre exclusivement citoyenne et en visant certains objectifs fixés par le Programme communal de développement rural (PCDR), nous ferons en sorte que le montant prévu au budget communal soit doublé grâce à un subside régional.
- Nous soutiendrons le développement de comités de quartiers et/ou de comités de citoyen.nes et nous leur accorderons des budgets participatifs destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie.
- Nous créerons un droit politique nouveau : l'initiative citoyenne communale, outil de démocratie participative permettant à la population de soumettre un projet au conseil communal qui devra dès lors se positionner sur le sujet.

4. Comme lieu de rencontre entre les citoyen.nes et les élu.es, le conseil communal doit être mis en évidence et entouré d'une communication variée et didactique, avant et après sa tenue.

COMMENT ?

- Nous encouragerons la présence des citoyen.ne.s aux conseils communaux : élaboration d'un agenda des conseils communaux consultable sur le site internet de la commune, annonce de l'ordre du jour des conseils communaux, consultations des PV et dossiers préparatoires, etc.
- Nous rappellerons et faciliterons le droit d'interpeller le conseil communal.
- Nous organiserons, avant certaines séances du conseil communal, des réunions où élu.es et habitant.es peuvent échanger au sujet de l'actualité de leur commune.

PROJET N°5 : Agir pour notre avenir en réduisant les coûts énergétiques, en améliorant et en sécurisant la mobilité

Penser à l'avenir, c'est penser à la façon dont chacun.e vivra demain.

Pour vivre demain, selon Ecolo, des changements de comportements sont à encourager dès aujourd'hui et l'administration communale doit donner de vraies impulsions.

Porter une attention accrue aux économies d'énergie et stimuler la mobilité douce tout en portant une attention à la sécurité au sein de l'entité sont des enjeux prioritaires pour construire l'avenir.

1. Diminuer notre empreinte énergétique est accessible à tous, moyennant certains ajustements de comportements dans notre quotidien. En plus d'être salubre pour la planète et pour nos enfants, cette action permet d'adopter un mode de vie bénéfique en termes d'économie, de santé et de solidarité. Comme toute nouvelle habitude ; il faut s'y tenir mais le résultat après coup est concluant et très satisfaisant.

COMMENT ?

- Nous continuerons de proposer aux habitant.es des achats groupés, notamment d'énergie verte, afin de leur permettre d'avoir des tarifs avantageux.
- Nous rappellerons régulièrement l'existence du service "énergie" au sein du CPAS, ainsi que des activités/services qu'il propose. En collaboration, nous proposerons des séances d'informations.
- Conscients de ce que coûte la rénovation du bâti ancien et vu que plus de la moitié (56,9 %) des bâtiments de l'entité ont été construits avant 1946, nous informerons les propriétaires privés des accompagnements administratifs (comme Wap'Isol), primes et subsides à disposition.
- Nous proposerons une prime communale lors d'achats "judicieux" en termes d'économie d'énergie : vélos électriques et/ou cadenas, matériaux isolants, trottinettes, etc.
- Nous veillerons au rôle d'exemple de la commune en poursuivant l'optimisation et l'isolation des bâtiments communaux. Selon Ecolo, elle doit, dans tous les cas, être attentive à la diminution de la consommation énergétique et aux énergies alternatives.
- Nous engagerons une personne en charge de la thématique "énergie" au sein de l'administration (auto-financement par les économies d'énergie) et nous veillerons à ce que le plan Energie/Climat qui vise notamment à réduire les émissions de CO2 sur le territoire de la commune et à lutter contre les effets du changement climatique soit mis à jour et surtout appliqué.
- En plus de poursuivre le changement d'éclairage dans les rues de l'entité, nous placerons un éclairage intelligent là où c'est pertinent.
- Nous intensifierons la production d'énergie photovoltaïque et nous inscrirons dans un projet de communauté d'énergie.
- Nous poursuivrons la recherche active de financements extérieurs et subsides grâce à une démarche proactive en la matière.

2. Afin de faciliter les choix de **mobilité** en fonction des besoins de chacun.e, le **réseau** doit être fluide, performant et incluant tous les usagers. Pour cela, il est urgent d'en **établir le plan** et d'en avoir une vision.

COMMENT ?

- En concertation avec la population, nous réaliserons un plan communal de mobilité, outil stratégique qui vise à faciliter la planification de la mobilité à l'échelle d'une commune.
- Nous continuerons de recommander l'engagement d'un.e conseiller.e en mobilité ou la formation d'une personne qui sera en charge de cette thématique au sein de l'entité : contact avec la population, planification et tenue des réunions mobilité, travail collaboratif avec le service roulage de la police locale, contact avec les autres acteurs (SNCB, Infrabel, TEC,...), rencontres citoyennes concernant projets relatifs à la mobilité, etc. Cette personne sera également chargée de réaliser le plan communal de mobilité.
- Nous renforcerons l'aspect « pôle multimodal » de la gare de Blaton, mais également d'Harchies et de Ville-Pommeroeul. De ces points stratégiques, nous veillerons à ce qu'un réseau soit tissé au travers des 5 villages, afin d'assurer la complémentarité des déplacements en train avec d'autres modes de déplacement. Nous veillerons à la création notamment des itinéraires pédestres et cyclables convergeant vers les gares et prévoirons, aux abords des gares, l'installation de voitures partagées, d'espaces d'embarquement pour le covoiturage, etc.
- Nous serons attentifs à ce que les arrêts de Ville-Pommeroeul et d'Harchies restent actifs.
- Nous rencontrerons des acteurs institutionnels mais également privés pour mettre en place une offre de mobilité la plus adaptée et large possible.
- Nous donnerons la priorité aux usagers faibles dans les centralités de nos villages et aux abords des écoles (en proposant, si besoin, un dépose-minute).
- Nous veillerons à la mise en place et à la signalisation d'aires de délestage/de covoiturage. En complément, nous renforcerons les outils favorisant le co-voiturage et la mise en relation des co-voitureurs potentiels.
- Nous ferons de la gare de Blaton un lieu stratégique, tant comme lieu d'attente pour les navetteurs, que comme lieu d'accueil des touristes et/ou multi-services. Nous serons vigilants à la sécurité de ce lieu.
- Ecolo proposera la mise en place de stations de voitures partagées à différents points clés de l'entité. Cette offre a pour objectif de proposer une alternative à la voiture personnelle et de créer le maillon manquant entre la marche, le vélo, les transports en commun et la voiture privée. L'implantation sera réfléchiée en coordination avec les autres modes de transports.
- Nous tiendrons compte de la mobilité active dans tous les aménagements routiers (piétons, vélos,...)
- Nous entretiendrons et développerons un réseau de sentiers pour les promeneurs, les cyclistes et les cavaliers. Ces sentiers et chemins seront mieux répertoriés et défendus au niveau de l'administration et pourront ainsi mieux être utilisés et préservés. Nous ferons ce travail en collaborant avec les citoyen.nes intéressé.es par cette thématique.

- Nous prendrons des actions visant à sécuriser les déplacements des cyclistes (espaces séparés de la voirie réservés aux vélos, pistes cyclables, zone 30, rues cyclables,...) Par ailleurs, nous insisterons pour que la commune montre l'exemple en achetant des vélos électriques pour les agents communaux, en utilisant des vélos et un triporteur pour certains déplacements d'ordre administratif, etc.
- Nous créerons un point vélo, pour les réparations.
- Nous proposerons un noctambus lors des festivités. Ce service gratuit permet aux jeunes (et aux moins jeunes) de se rendre en soirée et d'en revenir en toute sécurité.
- Nous continuerons de collaborer avec le Groupe d'Action locale du Parc naturel des plaines de l'Escaut qui travaille sur des solutions pour démarrer la transition vers une mobilité plus durable au quotidien.
- Nous approfondirons et élargirons nos prises de contact avec le SPW infrastructures mobilité et voies navigables afin de proposer et de suivre les projets qui concernent l'entité de Bernissart et ses alentours. Concernant le pont Belle-View à Ville-Pommeroeul, nous demanderons régulièrement des informations sur l'état d'avancement du dossier et profiterons de sa reconstruction pour repenser l'usage et la signalisation de la chaussée Belle-View.
- Nous continuerons d'entrer en contact avec la SNCB et Infrabel afin de négocier des travaux, de faire remonter des réalités de terrain, des idées de services (ex. : arrêts plus fréquents, entretiens divers, keycard Mons-Tournai).
- Nous poursuivrons notre implication au sein de l'Autorité organisatrice du Transport (AOT) dont la mission est d'organiser, de réguler et de surveiller les systèmes d'exploitation des transports collectifs et partagés.
- Nous resterons en contact avec le TEC pour continuer à faire évoluer le service de bus dans l'entité. Nous défendrons l'installation de panneaux à messages variables affichant les horaires des bus + quais devant la gare de Blaton.
- Nous mettrons tout en œuvre pour que les enfants de 5e primaire scolarisés dans l'entité suivent un atelier donné par Pro Vélo afin qu'ils apprennent à participer à la circulation en tant que cyclistes.
- Nous ferons un cadastre des places de stationnement pour personnes en situation de handicap existantes et informerons clairement sur les démarches pour en obtenir une.

3. Des voiries diverses et variées, c'est bien. Pouvoir les emprunter en toute sécurité, c'est mieux ! Il est **primordial que chacun.e puisse se déplacer en sécurité** au quotidien, que ce soit en allant faire ses courses, en se rendant à son travail ou à l'école ou en se baladant.

COMMENT ?

- La sécurité est inhérente à la façon dont se réfléchit la mobilité. Dans l'élaboration du plan communal de mobilité en concertation avec les citoyens, nous aurons deux attentions particulières: la lutte contre la vitesse excessive et le développement d'infrastructures pour la mobilité douce (piétons, PMR, cyclistes, etc.).

- Nous prévoyons des aménagements de voiries réfléchis et concertés visant le respect de la vitesse réglementaire dans chaque village.
- Nous créerons un plan trottoir par quartier, avec une priorisation suivant un travail d'enquête réalisé auprès des riverains.
- En concertation avec les parents, les enfants, le personnel des écoles et les riverain.es, nous améliorerons la sécurité autour des écoles grâce à des aménagements comme le dépose-minute, la rue scolaire, le marquage d'emplacements spécifiques, etc.
- Nous réaliserons des campagnes de sensibilisation en partenariat avec les écoles et les associations.
- Nous créerons un projet « espace public partagé » où seront partagées des infos de planification des travaux à effectuer, des ateliers pour les citoyens, des projets avec les écoles, les associations et citoyens.
- Nous développerons et renforcerons la mobilité PMR en collaboration avec celles-ci et avec des associations représentatives.
- Nous utiliserons des radars préventifs et des analyseurs de vitesse pour évaluer l'efficacité des aménagements de voirie.
- Nous collaborerons avec la zone de police afin de mener des opérations de contrôle variées et de sanctionner les comportements dangereux et interdits (vitesse excessive, tonnage interdit, stationnement, etc.) Nous installerons quelques caméras fixes pour repérer ces derniers.
- Nous marquerons certaines voiries afin de visibiliser les usagers faibles (passages pour piétons, pistes cyclables, etc.)
- Nous veillerons à l'entretien de certains espaces verts pour assurer la visibilité et la sécurité de l'endroit.
- Nous insisterons toujours pour une circulation apaisée dans nos villages et nous sensibiliserons l'ensemble des automobilistes à une conduite plus douce. Nous mettrons en place une campagne de type "Pense à nous, roule tout doux" sur l'ensemble du territoire de l'entité.

PROJET N°6 : Faciliter une meilleure alimentation, accessible et bénéfique pour la santé et porter une attention à l'agriculture locale

Manger, c'est vivre. Mieux manger, c'est vivre mieux. Pour Ecolo, il est urgent que la commune de Bernissart fasse de l'alimentation saine une priorité et qu'elle établisse une étroite relation avec les agriculteurs locaux.

1. La **cuisine communale** fournit quotidiennement plusieurs centaines de repas à destination des enfants des écoles communales et distribués par le CPAS. De temps en temps, elle prépare aussi des sandwiches, zakouskis ou en-cas à l'occasion d'événements organisés par la commune. Toutes ces préparations culinaires doivent être l'occasion pour la commune d'être **exemplaire en matière d'alimentation**.

COMMENT ?

- Ecolo souhaite que toutes les préparations soient réalisées avec un maximum de produits de saison, locaux et en vrac.
- Nous insisterons pour le projet "du local dans l'assiette" (qui a correspondu pendant quelques mois à environ un repas local/mois dans les écoles ou distribués via le CPAS) perdure et soit intensifié, tout comme les achats auprès des producteurs locaux, via la Coop alimentaire (regroupement de producteur.trices de fruits et légumes bios du tournaisis) notamment. Ce projet doit être accompagné d'une vraie campagne de communication et de sensibilisation auprès des bénéficiaires. Des repas "test" doivent être envisagés pour répondre au mieux aux attentes des différents publics. Des sondages seront organisés pour recueillir l'avis des enfants et des parents.
- Il est important que le personnel de cuisine soit formé et ambassadeur de cette cuisine saine et durable.
- Nous renforcerons le musée de l'iguanodon et les autres lieux/organisations touristiques comme des vitrines des produits locaux, tout comme les événements communaux qui doivent les promouvoir.
- Nous soutiendrons les ceintures alimentaires du territoire (du tournaisis et d'ath) afin de participer au développement des rapports de production, transformation, distribution et consommation en circuit court, de sorte que la population locale concernée atteigne progressivement la souveraineté alimentaire.
- Nous installerons une fontaine à eau potable à quelques endroits stratégiques de l'entité, en pensant à l'ensemble des usagers.

2. À toutes les étapes de l'alimentation (culture, achat, préparation, consommation, conservation), il est important d'évoluer vers de meilleures pratiques, en pensant à la santé mais aussi au portefeuille de chacun.e. Que l'ensemble de la population puisse avoir **accès à une meilleure alimentation**, c'est un défi à relever !

COMMENT ?

- Réduire le gaspillage sera une priorité au sein de la cuisine et de toutes les structures communales.
- Il nous semble important que la commune propose le plus régulièrement possible une alternative végétarienne/végétalienne, tant pour sensibiliser à l'impact écologique de la production de la viande, que pour répondre à une attente de certains.
- Nous appuierons les associations locales qui proposent des colis alimentaires et maintiendrons l'épicerie sociale (y compris celle itinérante), en étant vigilants à sensibiliser tous les publics à l'importance de "bien manger".
- Nous proposons d'inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics en faisant de l'alimentation durable la norme dans les cantines scolaires, les crèches, les lieux d'accueil extrascolaires, les repas à domicile, lors d'événements communaux et de fêtes locales. Nous y intégrerons des clauses qui permettent d'avoir des repas sains, équilibrés et de qualité à prix coûtant (et en prévoyant un prix réduit voire la gratuité pour les familles à faibles revenus ce qui permet de lutter contre la pauvreté infantile qui touche 1 enfant sur 7 et en sachant qu'1 enfant sur 5 ne mange pas à sa faim).
- Nous amplifierons le projet de maraîchage communal, mis en place par le CPAS, tant pour proposer des produits locaux via l'épicerie sociale que pour offrir une formation en maraîchage à des personnes en réinsertion professionnelle.
- Au sein de l'entité, nous désirons mettre en évidence les producteurs locaux, les commerces durables, les produits éthiques en proposant un label qui les mettrait en évidence et en organisant dans chaque village de l'entité, à fréquence raisonnable, un marché du terroir.
- Nous faciliterons les échanges de produits cultivés entre particuliers.

3. Les femmes et hommes qui cultivent la terre sont très souvent des personnes qui connaissent bien leur territoire. Sillonnant la campagne, les **agriculteurs** sont d'**excellents relais** d'informations aussi variées qu'utiles, notamment concernant les conséquences locales du dérèglement climatique. Il est grand temps que la commune aille **à leur rencontre** et leur propose de collaborer.

COMMENT ?

- Nous renforcerons les liens entre citoyen.nes et agriculteurs et agricultrices de la commune à travers différents formats : rencontres, publications dans les bulletins communaux, etc. Afin d'échanger des informations et de coopérer, Ecolo pense qu'une rencontre annuelle entre la commune et le monde agricole doit être organisée.
- Nous créerons une Commission agroalimentaire durable au sein du conseil communal, afin de définir ensemble les ajustements à faire au niveau du territoire communal. Nous organiserons une réunion trimestrielle par exemple et des visites de nos producteurs et productrices locaux.

- Certains agriculteurs cultivent ou transforment des aliments et offrent ainsi des produits locaux de qualité. Ces derniers doivent être promus, voire achetés dans certains cas, par la commune.
- Nous proposerons également de mettre à disposition du monde agricole les terres communales cultivables.
- Nous accompagnerons le secteur agricole dans la mise en place d'un programme d'accompagnement pour installer une nouvelle génération d'agriculteurs/trices et pour assurer la transmission des terres et fermes vers des projets d'agriculture durable et nourricière.
- Nous garantirons la préservation des terres agricoles en aménagement du territoire et nous renforcerons leur vocation nourricière et leurs qualités environnementales.

PROJET N°7 : S'impliquer dans le maintien et dans le développement du commerce local et de l'emploi

La précarité et les difficultés personnelles ne sont pas une fatalité. Nous pensons que l'économie locale, verte et/ou associative constitue un des leviers de notre relance économique. La commune a une prise directe sur les circuits-courts et peut influencer grandement en consommant, en promouvant et en initiant des circuits de proximité. Des emplois locaux et non délocalisables peuvent aussi être créés. La commune doit jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation.

1. Nous soutiendrons les femmes et les hommes commerçants, artisans, indépendants et producteurs locaux (actuels et futurs).

COMMENT ?

- Nous mettrons en place un guichet "création/développement d'un commerce/une entreprise dans l'entité" afin d'apporter une aide informative et la plus concrète possible au niveau local.
- Nous encouragerons un système de coaching des personnes avec plus d'expériences pour aider les jeunes à trouver un travail ou à se lancer dans un projet entrepreneurial..
- Via l'ADL, et en fonction du contexte et des besoins, nous continuerons de proposer une série d'ateliers et de formation à destination des entrepreneurs/euses locaux/les.
- Nous visibiliserons les commerces locaux de toutes les façons possibles (via le bulletin communal, un beach-flag offert, des collaborations avec les communes aux alentours, etc.)
- Nous soutiendrons (d'un point de vue logistique et administratif) l'implantation d'un local/d'une petite halle pour donner l'occasion à des indépendants/commerçants de se lancer et/ou de vendre leurs produits.
- Nous continuerons de mettre à jour un bottin des commerces/indépendants/services locaux et de favoriser leur mise en réseau.
- Nous organiserons et/ou soutiendrons un marché local et/ou biologique des producteurs/trices et artisans locaux.
- Afin de soutenir les producteurs et productrices locaux, nous soutiendrons le développement de Groupes d'achats collectifs (GAC) ou de Groupements de soutien à l'agriculture paysanne (GASAP) en mettant un local à leur disposition (y compris dans les écoles communales), en faisant connaître leur existence ou en prenant l'initiative de lancer une dynamique locale en ce sens.
- Nous concrétiserons la création d'un espace de coworking sur l'entité pour accueillir des travailleurs/euses indépendant.es. Nous mettrons aussi à disposition (moyennant un loyer modéré) des espaces de bureau.
- À l'occasion de concours organisés par la commune, nous soutiendrons l'offre de chèques-cadeaux à dépenser dans des commerces locaux

2. Nous inciterons la création d'emplois locaux.

COMMENT ?

- En collaboration avec l'Agence de développement local (ADL) et le Parc naturel des plaines de l'Escaut, nous soutiendrons, via des aides en nature et/ou des primes, les personnes qui créent de l'emploi local. Nous ferons le cadastre de ce qui existe et ce qui manque au cœur des villages en termes d'offre de services. Nous soutiendrons particulièrement les services qui manquent.
- Nous plébisciterons la journée de l'indépendant et de la petite entreprise en partenariat avec l'ADL et d'autres communes et créerons un job day en partenariat avec le service ALE, le CPAS et l'antenne Forem de Bernissart.
- Nous prendrons des contacts concrets avec des entreprises d'économie sociale et solidaire afin de créer de l'emploi dans l'entité.
- Nous établirons des liens entre l'offre touristique de l'entité et l'offre Horeca, afin de les stimuler l'une l'autre. Elles participeront aussi à l'image positive, dynamique et conviviale de la commune.
- Se soucier de la création d'emplois locaux, c'est aussi être attentifs à la mobilité : les différents moyens de transport doivent se compléter pour permettre à un maximum de personnes d'arriver facilement dans la commune de Bernissart. Il faut aussi penser le positionnement des commerces et des services.

3. La commune visera à acheter local et éthique.

COMMENT ?

- Lors de marchés publics, nous consulterons prioritairement les producteurs et marchands locaux. Nous ferons en sorte que l'administration soit outillée pour ce type de dossiers.
- Nous serons aussi attentifs à demander des offres aux entreprises de travail adapté, d'insertion sociale et/ou d'économie sociale et solidaire.
- Nous nous engagerons dans la campagne « commune du commerce équitable » menée par OXFAM qui encourage à sensibiliser la population du Nord aux réalités du Sud. Au niveau de la commune, nous consommerons quelques produits issus du commerce équitable (cafés, jus de fruit, thés,...), surtout ceux qui n'ont pas d'équivalent dans la production locale.

PROJET N°8 : Encourager TOUTES les associations et initiatives

Bernissart a la chance de pouvoir compter sur un réseau associatif très actif. C'est une richesse à soutenir et à développer ! Ecolo soutiendra de manière volontariste les associations, les initiatives citoyennes et les clubs et améliorera l'offre de services à leur disposition.

1. Visibiliser et promouvoir l'offre et les activités associatives locales, c'est essentiel !

COMMENT ?

- Nous mettrons mieux en valeur l'offre associative et citoyenne de et sur la commune (site internet, brochure, page Facebook, calendrier partagé, etc.) Nous imaginerons un annuaire évolutif pour répertorier l'ensemble de ces "structures". Le bulletin communal s'ouvrira plus largement aux associations afin qu'il puisse mieux mettre en valeur les dynamiques et les acteurs du territoire.
- Nous soutiendrons le déploiement des événements associatifs, mais également folkloriques et culturels, et ce, dans les 5 villages de l'entité.
- Lors du moment d'accueil des nouveaux/nouvelles Bernissartois.es que nous allons créer, nous organiserons une vitrine des associations et de l'offre de services sur la commune.
- Nous intégrerons davantage de collaborations avec les acteurs associatifs dans des programmes communaux (sensibilisation, mobilité, culture, tourisme, etc.) Les associations et clubs sont des partenaires qui doivent être valorisés.

2. De façon équitable, proposer une aide logistique et administrative aux associations, c'est encore mieux !

- Nous simplifierons et homogénéiserons les procédures pour les associations (agenda en ligne, guichet unique, dossier de sécurité en ligne, occupation de l'espace public, prêt de matériel, réservation de salle, etc.)
- Nous augmenterons et rendrons claire l'offre de matériel communal à disposition des initiatives associatives (podium, acquisition d'un chapiteau, de tonnelles, etc.) Nous affinerons les critères pour l'aide aux associations afin d'assurer une égalité de traitement entre celles-ci dont une procédure claire et équitable des demandes de subsides et un soutien logistique sur base de critères connus de tous (mise à disposition d'un bus, d'une salle gratuite par an, etc.)
- En collaboration avec le Plan de cohésion sociale notamment, nous insisterons pour que la commune coopère et associe aux décisions le secteur associatif et les représentant.es des publics spécifiques.
- Nous voulons offrir une occupation gratuite/an d'une salle communale aux associations locales et clubs afin qu'ils puissent organiser un événement lucratif.
- Nous utiliserons les bâtiments vides de l'administration publique et rentabiliserons d'autres édifices communaux pour fournir des espaces à des groupes de personnes ou à des associations, tant pour leurs activités que pour leur offrir un lieu de stockage.

PROJET N°9 : Développer une commune amie des enfants et des jeunes, en offrant aux familles un cadre scolaire, culturel et sportif de qualité

Nous voulons une commune amie des enfants et des jeunes, qui veille à leur bien-être, dès le plus jeune âge, qui permet aux petit.es et grand.es, sans distinction d'origine sociale ou culturelle, de sexe, de condition physique, de grandir et de se développer.

Merci aux meneuses et meneurs des initiatives déjà existantes !

1. La scolarité de nos enfants doit être une priorité, tout comme le cadre dans lequel ils évoluent quotidiennement.

COMMENT ?

- Nous traiterons de la même manière les écoles libres et communales pour tout ce qui n'est pas du ressort du pouvoir organisateur.
- Nous serons à l'écoute (des besoins) du corps enseignant et travaillerons en collaboration sur des projets qui nous semblent fondamentaux : encourager un enseignement participatif plutôt que compétitif, favoriser les apprentissages via l'école du dehors, proposer des portfolios au lieu de bulletins pour suivre l'évolution des élèves, initier les enfants à la participation citoyenne, etc.
- Nous continuerons le projet éducatif relatif à l'anti-gaspillage, dans tous les domaines (fournitures scolaires, repas, produits d'entretien, etc.)
- Nous insisterons pour que toutes les écoles de l'entité établissent ou continuent un partenariat avec la bibliothèque de Blaton, sous différentes formes, en fonction des projets pédagogiques et mettent en place/continuent les 15 minutes de lecture par jour.
- Tout sera mis en œuvre pour que tous les élèves aient accès aux transports de la même manière. Une navette avec le bus communal sera prévue gratuitement de l'école vers la gare de Blaton afin de pouvoir aller en train vers des destinations pédagogiques et/ou culturelles plus lointaines (et donc, sans devoir avoir recours à un service d'autocar, plus onéreux).
- Nous continuerons à travailler main dans la main avec les écoles communales et nous sensibiliserons les écoles du réseau libre afin de proposer une alimentation de qualité. Nous serons attentifs à ne pas augmenter le prix des repas en faisant attention au gaspillage (portion raisonnable), en diminuant la portion de viande et en utilisant des produits de saison par exemple. Nous prévoirons un accès permanent à l'eau potable pour que les gourdes puissent être remplies facilement et pour ainsi éviter les emballages des bouteilles d'eau. Nous proposerons le potage gratuit à la récréation.
- Nous mettrons tout en œuvre pour que les écoles disposent de sanitaires rénovés et agréables à utiliser, afin de favoriser la propreté des plus petits et de participer activement au bien-être.
- Nous poursuivrons le débétonisation et l'aménagement des cours de récréation, l'idée étant de repenser ces espaces en conciliant nature, biodiversité, bien-être et convivialité dans l'espace de jeu.

- Nous prendrons des mesures pour améliorer la qualité de l'air dans les écoles (limitation du trafic automobile aux abords des écoles en favorisant les trajets à pieds ou à vélo, plantes vertes adaptées, règles strictes pour les matériaux de constructions et les peintures utilisées lors des rénovations ainsi que pour les produits d'entretien utilisés pour le nettoyage régulier).
- Nous proposerons des « pedibus » ou des « cyclobus » (bus piétons ou cyclistes collectifs) pour se rendre à l'école. Nous mettrons en place des itinéraires piétons et cyclables sécurisés et balisés. Chaque élève recevra une carte de la commune en indiquant les différents trajets praticables pour rejoindre l'école depuis chaque quartier. Dans la mesure du possible et en concertation avec les parents, les enfants, le personnel des écoles et les riverain.es, nous mettrons en place des rues scolaires aux abords des écoles.
- Nous équiperons les écoles communales de citernes d'eau de pluie pour les toilettes et de panneaux photovoltaïques.
- Nous serons vigilants à ce que les élèves de 6e primaire continuent à avoir accès aux informations d'un maximum d'écoles secondaires voisines.
- Nous organiserons des formations « Brevet du cycliste » à l'attention des élèves de 5e primaire avec l'appui d'une association cycliste comme provélo.
- En partenariat avec des acteurs présents sur notre territoire, nous encouragerons des activités scolaires qui permettent la découverte de la nature et de l'alimentation : visites actives de fermes, cueillette de champignons, cuisine des légumes cultivés dans l'enceinte de l'école, promenades didactiques, etc.
- Nous prévoierons une rentrée scolaire en musique, en alternant le site scolaire d'année en année.
- Nous continuerons à rendre l'enseignement plus inclusif et accessible à toutes et à tous :
 - en encourageant les établissements à tenir compte des élèves qui nécessitent une attention particulière : élèves en situation de handicap, élèves d'origine étrangère, etc. ;
 - en permettant une inclusion de qualité pour les élèves en situation de handicap, en garantissant leur droit aux aménagements raisonnables et en formant les professeurs et les acteurs éducatifs en matière d'accompagnement ;
 - en tenant compte de l'ensemble des élèves, quels que soient les moyens financiers de leurs familles (notamment dans le cadre des frais de scolarité et des coûts liés aux voyages scolaires).
- Nous lutterons efficacement contre le harcèlement scolaire en soutenant et outillant les écoles dans la mise en œuvre des nouvelles mesures de lutte contre le harcèlement (définies dans le nouveau décret du 27 novembre 2023 relatif au climat scolaire et la prévention du harcèlement) et en agissant en tant que Pouvoir organisateur lorsqu'une situation de harcèlement se présente au sein d'une école.
- Nous garantirons l'accès à l'information générale de l'établissement aux familles les plus éloignées du numérique en les formant à l'utilisation des portails de communication entre parents et école.

2. Devenir parents est une fabuleuse aventure ! Donner du souffle et des ressources aux (jeunes) parents au fil de cette vie à plusieurs, pour Ecolo, c'est aussi un rôle que doit tenir la commune.

COMMENT ?

Jeunes enfants

- En partenariat avec l'ONE, nous nous assurerons que les parents disposent de toutes les informations nécessaires : milieux d'accueil, aides possibles, consultations ONE, halte-garderie, moments parents-enfants, prêt de matériel de puériculture, etc.
- Nous nous assurerons que les parents en situation précaire aient les moyens d'élever leurs enfants dans la dignité, notamment à travers le soutien du CPAS.
- Nous continuerons d'offrir un nombre croissant de places en crèche au sein de la commune pour que le nombre de place d'accueil atteigne un taux de couverture de 33% comme préconisé par l'ONE (actuellement, nous avons 59 places d'accueil ce qui équivaut à 19%).
- Nous irons à la rencontre des accueillantes d'enfants qui travaillent sur l'entité afin de connaître leurs réalités, de les mettre en contact avec des services locaux et de les soutenir au mieux.
- Nous privilégierons le soutien concret comme la mise à disposition d'heures de travail d'un service d'aides familiales plutôt que des cadeaux de naissance.
- En partenariat avec des acteurs présents sur notre territoire, nous encouragerons des activités pour les tout-petits qui permettent la découverte de la nature et de l'alimentation.

Activités extrascolaires

- Nous appuierons l'école des devoirs ainsi que les activités extra-scolaires artistiques/sportives/autres organisées par d'autres structures au sein des bâtiments scolaires, après les journées d'école, afin que les enfants soient pris en charge de façon encadrée jusqu'à leur retour à domicile.
- Nous collaborerons avec le CRIE d'Harchies, les contrats Rivière Haine et Escaut-Lys ainsi qu'avec le Parc naturel des plaines de l'Escaut pour organiser des activités "nature" dans le cadre des écoles ou des crèches mais aussi en dehors de ces établissements pour les enfants dès leur plus jeune âge.
- Nous serons sensibles à proposer des aliments et des boissons les plus sains possibles lors des activités extra-scolaires.
- En partenariat avec le personnel éducatif, les parents et les enfants, nous mettrons en place différentes actions qui faciliteront l'épanouissement et l'émancipation des élèves.
- Nous créerons des plaines de jeux intergénérationnelles. Nous favoriserons l'aspect multifonctionnel et intergénérationnel des espaces publics verts (espace de jeux pour enfants, lieu de détente pour adolescents, coffre à jouets, skatepark, mur où dessiner à la craie, banc pour s'asseoir, etc.) Nous supprimerons l'accès payant à la plaine du musée de l'iguanodon.

Jeunes/ados

- Nous soutiendrons les associations telles que les maisons de jeunes, l'AMO G.R.A.In.E (service d'aide en milieu ouvert, au service des jeunes et des familles), les mouvements de jeunesse, les groupements/clubs de jeunes qui répondent à des critères de qualité négociés avec la commune.
- Nous mettrons en œuvre et soutiendrons des activités intergénérationnelles mises en place entre jeunes et personnes âgées.
- Nous continuerons à stimuler la participation des jeunes à la vie de la commune, via le conseil des jeunes ou tout autre organisation ou événement allant dans ce sens
- Pour sensibiliser au rôle que peut jouer tout citoyen et à la gestion d'une commune, nous inviterons personnellement les jeunes de 16 et 17 ans à participer à un conseil communal.
- Nous organiserons la représentation des enfants par le biais d'un conseil des enfants afin que leurs avis soient exprimés.
- Nous organiserons des activités adaptées aux jeunes pendant les congés scolaires.
- Nous réitérerons l'opération "été solidaire", en renforçant l'encadrement des jeunes afin qu'ils vivent une expérience professionnelle qui s'apparente davantage aux exigences du monde du travail. Nous ferons la promotion de manière large de cette opération.

3. En plus d'être bon pour la santé, le **sport constitue un vecteur d'émancipation individuelle, d'éducation et de socialisation**. Il favorise la cohésion sociale et le vivre ensemble à l'échelle communale. Avec ses infrastructures, ses clubs et événements, le sport doit rayonner.

COMMENT ?

- Pour Ecolo, promouvoir l'activité sportive et ses bienfaits en soutenant les clubs et l'accès pour toutes et tous est essentiel. Nous participerons à la promotion des clubs sportifs de la commune de manière équitable et nous fournirons un soutien administratif.
- Nous accorderons un soutien aux activités et aux infrastructures sportives en toute transparence.
- La commune de Bernissart doit être associée à l'ensemble des événements sportifs qui se déroulent dans l'entité.
- En collaboration avec le CPAS, nous instaurerons des aides financières quand les situations le justifient de manière à ce que la pratique sportive soit accessible à tou.tes.
- Annuellement, nous organiserons une rencontre des responsables de tous les clubs sportifs de l'entité, afin d'offrir la possibilité d'échanges et/ou de collaboration.
- Nous ferons du cross inter-école une occasion pour les enfants de l'entité de passer une journée sportive variée et ensemble. Challenge sportif et découvertes seront au programme.
- Nous proposerons aux adolescent.es une ou deux sorties par an, afin d'aller découvrir et encourager des sportifs/ves de haut niveau.
- Nous insisterons pour qu'une activité sportive soit au programme des plaines proposées par la commune en période de vacances.

- Il conviendra de revoir le processus de choix du mérite sportif et de le mettre davantage en valeur, afin de souligner les bienfaits du sport et l'engouement qu'il suscite.
- Il est urgent que le Centre omnisports du Préau (actuellement constitué en ASBL) revienne dans le giron communal et soit reconnu comme centre sportif local par l'ADEPS afin de pouvoir profiter d'une série de subsides lors de l'organisation d'activités.
- Afin de s'inscrire dans le maillage sportif régional, nous préconiserons de développer une vision stratégique de l'entretien et du développement des infrastructures sportives de l'entité, en rencontrant et en collaborant avec les entités aux alentours.
- Nous mettrons tout en œuvre pour que les gestions financière et celle du personnel au niveau du Centre omnisports du Préau soient transparentes et performantes, afin d'optimiser le rendement du lieu.
- D'une part, nous serons attentifs à faire du Centre omnisports du Préau l'endroit névralgique de l'offre sportive. D'autre part, nous veillerons à la décentralisation de certaines activités sportives dans les cinq villages de l'entité, en mettant à disposition certains bâtiments communaux.

4. La culture et l'art ont leur place dans la dynamisation de nos villages et dans la réappropriation de l'espace public par les habitants.

COMMENT ?

- Nous continuerons à faire évoluer le comité de programmation de la maison rurale afin d'élargir son panel d'activités et de continuer à faire connaître ce lieu aux usages multiples.
- Nous continuerons à soutenir la dynamisation de la bibliothèque de Blaton en lui consacrant plus de moyens afin qu'elle soit un lieu où se passent plus d'activités (pour enfants, ados ou adultes et même les tout-petits avec des séances de bébé lecture, un club-lecture, des lectures à l'extérieur, organisation d'un escape game ou d'opération "chasseurs de livres", etc.) Nous créerons une bibliothèque de partage d'objets et un rayon jeux pour en faire une petite ludothèque. Nous continuerons le projet de bibliothèque mobile vers écoles de l'entité afin que chaque élève puisse y avoir accès facilement et l'utiliser pour ses 15 minutes de lecture journalière.
- Nous soutiendrons l'organisation d'activités culturelles accessibles à tous les publics, au sein de chaque village, en impliquant les acteurs locaux (exemple : parcours d'artistes ou festival d'arts de rue) et en développant les partenariats avec les communes voisines et des institutions culturelles comme le Foyer culturel de Beloeil et l'Arrêt 59 de Péruwelz.
- Nous encouragerons les institutions culturelles de la région à décentraliser l'un ou l'autre spectacles dans la commune de Bernissart (comme le fait le Ramdam festival par exemple).
- Nous collaborerons avec des lieux culturels et/ou artistiques privés (tels que la Maison Jonniaux) pour proposer une offre plus large et/ou plus proche des gens.
- Pour assurer une culture de proximité, nous soutiendrons les artistes et les associations d'artistes comme Bernimages ou Artisamis afin de poursuivre le développement de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.
- Nous instaurerons des aides financières quand les situations le justifient de manière à ce que la pratique artistique soit accessible à tous.

- Nous dégagerons un petit budget annuel pour collaborer avec des artistes pour créer un parcours d'œuvres street-art.
- Nous solliciterons la Région wallonne pour pouvoir utiliser les ponts d'autoroute afin d'y mettre des œuvres de street-art ou de collage de photographies (comme les portraits de l'artiste international JR). Nous collaborerons avec ORES pour faire décorer quelques cabines électriques.

PROJET N°10 : Renforcer la solidarité pour ne laisser personne sur le côté

Au-delà de tous les points du programme détaillés ci-dessus, il est essentiel pour Ecolo de concevoir toute action en incluant systématiquement l'ensemble des citoyen.nes. Chacun.e doit pouvoir bénéficier d'un coup de main lors d'un accident de la vie ou d'un passage difficile. Sans être montré du doigt, en toute dignité. Du premier pas dans l'entité jusqu'au dernier, dans le besoin ou capables d'entraide, toutes et tous, nous vivons ensemble, les uns à côté des autres, tout en cultivant nos différences.

1. Pour Ecolo, il est primordial d'améliorer le quotidien et le bien-être de chacun.e en renforçant l'entraide et la **solidarité**, socle d'une société pacifique.

COMMENT ?

- Nous lutterons contre la fracture numérique en veillant à l'accessibilité hors ligne des services communaux. Nous veillerons à la formation aux nouvelles technologies en renforçant les services de notre espace public numérique.
- Nous veillerons à ce que toutes les politiques communales soient réfléchies aux besoins des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.
- Nous désignerons un point de coordination « handstreaming » au sein de votre commune. Nous désignerons et formerons un membre du personnel comme conseiller/référent en accessibilité.
- De par son passé, Bernissart se doit de signer la charte Commune hospitalière et de s'engager à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes, quel que soit leur statut. Elle s'engage à minima à deux niveaux : sensibiliser sa population aux questions migratoires, et améliorer concrètement l'accueil des migrants dans le respect des droits. Nous renforcerons les actions visant à garantir un encadrement digne aux migrants et demandeurs d'asile.
- Nous veillerons à ce que des moyens suffisants soient consacrés à la solidarité, notamment au travers des actions menées par le CPAS.
- Nous poursuivrons l'application d'un plan de lutte contre les discriminations ainsi que du plan de lutte contre la pauvreté. Nous proposerons une formation continue aux membres du personnel, notamment sur les stéréotypes, préjugés et discriminations (en partenariat avec Unia ou d'autres associations expertes).
- Nous continuerons de faire de l'administration communale et du territoire un lieu d'inclusion et de multiculturalité, où la nationalité, la culture, l'orientation sexuelle, la religion, etc., sont considérées comme des valeurs individuelles.
- Toute aide donnée ou décision prise concernant une personne ira dans le sens de lui permettre de conserver un maximum d'autonomie dans sa vie quotidienne et dans ses choix.
- Afin de promouvoir au mieux l'ensemble des actions du CPAS, Ecolo mettra tout en oeuvre pour que l'administration communale et le CPAS échangent et collaborent davantage.
- Via l'équipe pluridisciplinaire du CPAS, nous poursuivrons l'organisation de moments détente, jeux de société, cuisine, visite culturelle, ateliers divers (dont bricolage/petites réparations pour se

débrouiller), jardinage, goûter, bien-être, activités artistiques, information, etc. à destination des personnes qui en éprouvent l'envie et/ou le besoin.

2. Grande part de la population de Bernissart, les **personnes vieillissantes** méritent toute notre attention.

(Il y a 19% des habitants qui ont plus de 65 ans = 2270 personnes et 4% ont plus de 80 ans = 475 personnes)

COMMENT ?

- Nous continuerons à encourager l'organisation des activités déjà en place dans le cadre de "Bernissart, amie des aînés", tout en essayant qu'elles soient un maximum intergénérationnelles.
- Nous soutiendrons les initiatives prises par le conseil des aîné.es et nous lui proposerons de jouer le rôle d'une commission consultative des aîné.es, en relayant les avis donnés et en valorisant son rôle.
- Nous favoriserons la mise en place d'un accueil communautaire de jour intergénérationnel (espace de convivialité ouvert à tou.tes) afin de lutter contre l'isolement (activités, repas partagés entre jeunes et aînés). Nous impulserons l'organisation d'autres activités intergénérationnelles, en collaboration avec des institutions locales (crèches, homes, écoles, etc.).
- Nous veillerons à développer des politiques différenciées, notamment entre les personnes âgées actives, celles en perte d'autonomie et celles totalement dépendantes. Nous soutiendrons le développement de résidences service et les services à domicile favorisant l'autonomie et le maintien à domicile : repas à domicile, petites réparations à domicile, conseils d'aménagements dans les habitations, etc. Nous soutiendrons un service d'aide administrative à domicile.
- Nous créerons un guide senior avec toutes les informations nécessaires. Nous mettrons en place un « service senior » au sein de l'administration qui servira de porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux aîné.es (services offerts par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles et d'éducation permanente, etc.).
- Nous soutiendrons les initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel, notamment en assouplissant les règles urbanistiques et en sensibilisant les services à cet enjeu.
- Nous organiserons avec les écoles de l'entité un temps de témoignages et d'échanges des aîné.es avec les jeunes pour raconter comment était la vie/le village "avant" et comment elle/il est "maintenant".
- En collaboration avec d'autres entités et/institutions, nous participerons à la création d'une maison d'accueil de jour pour personnes désorientées, permettant ainsi à leur conjoint.e ou à la famille de « souffler », de garder une activité professionnelle ou de volontariat et de conserver une vie sociale active.
- Afin de répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires vieillissant (quantité, facilité pour manger, menus), nous sonderons 2-3 fois/an les personnes sur leur appréciation des repas préparés par le personnel de la cuisine communale et distribués par le CPAS. Systématiquement, en variant les intermédiaires, nous réaliserons ce sondage au domicile de quelques personnes ayant des difficultés motrices/rédactionnelles, afin d'élargir le panel.

3. En matière de **logement**, nous agirons sur le bâti existant (communal et privé) et développerons des initiatives innovantes.

COMMENT ?

- Prioritairement, nous veillerons à l'accès au logement de qualité. Même si une commune ne doit pas être une agence immobilière, elle doit mettre certains de ces bâtiments à profit pour offrir en location quelques habitations, qui répondent aux normes du marché notamment en ce qui concernent l'économie d'énergie.
- Selon Ecolo, en termes de logement, la commune a un rôle à jouer, en collaboration avec des partenaires régionaux spécialisés dans le domaine, comme le Fonds du Logement de Wallonie ou les agences immobilières sociales (AIS).
- Nous mettrons en contact les propriétaires de logements ou commerces avec l'ensemble des services ou partenaires de la commune en charge de la location, des réglementations, de la rénovation, des primes, etc., à l'occasion d'une séance « info propriétaires ».
- Nous informerons et encouragerons les propriétaires de maisons inoccupées à rénover et à louer leur bien via une agence immobilière sociale (AIS).
- Nous soutiendrons concrètement les propriétaires qui améliorent de manière substantielle la performance énergétique de leur logement. Nous garantirons un accompagnement des habitants pour aider chacun à obtenir des conseils personnalisés et de l'aide dans les démarches administratives.
- Nous veillerons à assurer, via ses travailleurs sociaux du service logement, un accompagnement adéquat dans les contacts entre les personnes en recherche de logement et les propriétaires.
- Nous poursuivrons nos contacts avec le Logement bernissartois et l'Habitat du Pays vert, afin de relayer certaines réalités de terrain et situations spécifiques et d'initier des solutions.

4. De prime abord, la commune ne semble pas compétente en matière de santé. Mais en regardant mieux, on constate qu'elle a un rôle important à jouer. La santé, ce n'est pas que l'absence de maladie. C'est le bien-être au quotidien via la prévention. Pour Ecolo, les communes et pouvoirs locaux ont la capacité d'**agir pour promouvoir le bien-être et donc la santé** de leurs habitantes et habitants : elles endossent un rôle primordial grâce à leurs compétences, leur proximité avec les citoyen.nes et leur connaissance des ressources locales.

COMMENT ?

- Nous intégrerons une vision de santé et de bien-être transversale à toutes les compétences communales, c'est-à-dire analyser l'impact positif ou négatif de toute décision politique sur la santé, en quoi elle améliore la qualité de vie et la santé des populations.
- Nous mettrons en œuvre des politiques favorables à la santé particulièrement en matière de logement, alimentation, enseignement, travail, cohésion sociale et aménagement du territoire.
- Nous adhérons au programme viasano afin de développer durablement un mode de vie sain dans tous les aspects de la vie quotidienne.

- Nous encouragerons la coordination des acteurs du territoire sur les questions de santé (via la coordination sociale de Bernissart notamment) et nous communiquerons le mieux possible sur tous les services de santé accessibles dans la commune.
- Nous collaborerons activement avec les professionnels de la santé afin de garantir une offre de santé de proximité accessible et de qualité. Des prises en charge/soins à domicile de qualité tant des personnes âgées que des personnes handicapées seront organisées. Nous encouragerons aussi la prévention et le dépistage.
- Avec les partenaires actifs dans l'entité, nous serons très attentifs à la santé mentale de tous les publics et au besoin, nous activerons certains services.
- Nous mettrons en place des groupes de parole à destination des citoyens atteints de maladie chronique afin de les aider à développer des projets de vie avec la maladie.
- Nous informerons les personnes qui pourraient être concernées de l'existence de l'aide médicale d'urgence via le CPAS.
- En collaboration avec le Centre local de promotion de la santé du Hainaut occidental (CLPSHo), la commune soutiendra la création d'une maison médicale au forfait qui accueillera des professionnels de la santé de la commune.
- Nous ne cesserons de faire le lien « alimentation-santé », en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des actrices locaux autour du « bien manger-bien bouger ».
- Nous serons à l'écoute des médecins généralistes et spécialistes pratiquant dans l'entité.

5. Quand les soucis frappent à la porte, la commune doit être l'une des structures qui apporte une part des solutions.

COMMENT ?

- Selon Ecolo, une règle générale doit guider le travail des travailleur/euses sociaux/ales : l'émancipation des bénéficiaires.
- En Belgique, 1 personne sur 10 a des difficultés pour lire et écrire. Nous veillerons à poursuivre la formation qui existe sur le territoire, dans le local de la Maison du Préau.
- Nous mettrons à disposition un.e écrivain.e public/que afin d'aider les personnes dans leurs démarches administratives nécessitant l'écrit.
- Nous proposerons qu'un lieu isolé soit disponible au niveau du service population de l'administration communale, afin qu'une discrétion soit possible au moment d'échanger des informations avec l'agent.e.
- Nous serons attentifs à transmettre les infos les plus importantes en FALC (FACile à Lire et à Comprendre).
- Nous renforcerons la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales en collaborant avec la police locale et en diffusant des contacts téléphoniques actifs.

- Nous participerons au Conseil de l'action sociale en continuant le fonctionnement transparent et professionnel de cet organe. La méthode de prise de décision sera explicitée au bénéficiaire. Les aides sociales resteront attribuées selon des critères clairs. Les travailleurs sociaux resteront attentifs au respect de la vie privée des bénéficiaires.
- Via le service énergie du CPAS, nous donnerons des conseils pour diminuer sa facture d'énergie au lieu d'aider à la payer. Nous accorderons des prêts à 0 % pour des petits travaux relatifs aux économies d'énergie.
- Le projet d'épicerie sociale sera poursuivi, pérennisé, développé et délocalisé afin de permettre l'accès à des produits de première nécessité à petit prix, dans un cadre chaleureux et respectueux. La diversité, la qualité ainsi que l'offre de produits frais seront développées en concertation avec les usagers.
- En lien avec l'épicerie sociale, nous poursuivrons l'organisation d'ateliers pour apprendre à cuisiner sainement à bas prix et à éviter le gaspillage.
- Nous proposerons des paniers de légumes solidaires à un prix démocratiques pour pouvoir rendre plus facile l'accès à des légumes de qualité.
- Nous organiserons annuellement des ateliers de guidance budgétaire également pour des personnes qui ne sont pas bénéficiaires du RIS.
- Nous organiserons une « rencontre des droits sociaux » qui mettra en contact les citoyens et les différents acteurs concernés afin de lutter contre le « non-recours aux droits sociaux ».
- Nous proposerons régulièrement des formations en partenariat avec différents acteurs de terrain.
- Le travail d'insertion sociale et professionnelle sera poursuivi et intensifié afin de faire de l'intégration de chacun.e, notamment au travers d'un emploi digne.
- Avec des communes voisines, nous tenterons de créer un territoire zéro chômeur de longue durée. En résumé, un comité de pilotage identifie des personnes durablement privées d'emploi et leurs compétences. En parallèle, il identifie des besoins non satisfaits sur le territoire. Une (ou plusieurs) entreprise.s à but d'emploi seront créées pour engager et continuer à proposer de l'activité et donc de l'emploi (CDI).
- Nous développerons le potager social, le poulailler et le maraîchage pour permettre de réinsérer des personnes au parcours de vie difficile et éloignées de l'emploi. Les récoltes de fruits et légumes achalanderont l'épicerie sociale.
- Nous mettrons en place un frigo en libre-service et réitérerons le système des boîtes-cadeaux à certaines occasions.
- Nous mettrons tout en œuvre pour lutter contre l'isolement.
- En période de congés scolaires, nous proposerons l'élaboration d'un programme "vacances à domicile", en considérant l'offre communale, les événements proposés dans les environs, les spots culturels aux alentours, etc.

- Nous créerons un comité culturel du CPAS pour proposer et pour organiser des sorties culturelles ainsi que pour valoriser la culture pour tout le monde comme une voie d'émancipation et de lien social.
- Se déplacer est un facteur d'émancipation. Nous analyserons le service de taxi social en veillant à collaborer avec des communes avoisinantes pour créer une offre pratique, fiable et soutenable.

Merci pour votre lecture et pour votre intérêt pour le projet des écologistes en faveur de la commune de Bernissart.

[Nous contacter ? Envie de nous rejoindre ? Une idée ou un coup de gueule à partager ?](#)

Pour nous joindre, vous avez l'embarras du choix :

Par téléphone : 0476/60.69.80 (Maud Wattiez)

Par mail : info@bernissart.ecolo.be

Via notre page Facebook Ecolo Bernissart : écrivez-nous un message ou laissez-nous un commentaire.

Via notre compte Instagram [ecolo.bernissart](https://www.instagram.com/ecolo.bernissart)

Toutes les infos sur notre site : <https://bernissart.ecolo.be>